



conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Date d'impression : 26.02.2009 Code du produit : 1720-x000 Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Utilisation de la substance/préparation

Isolation plâtre contre plâtre.

Identification de la société/entreprise

Société : Renfert GmbH
Rue : Untere Giesswiesen 2
Lieu : D-78247 Hilzingen

 Téléphone :
 +49 7731 8208-0
 Téléfax : +49 7731 8208-70

 Interlocuteur :
 Frau Andris
 Téléphone : +49 7731 8208-927

e-mail : andris@renfert.com
Internet : www.renfert.com

Numéro de téléphone d'appel Vergiftungs-Zentrale Freiburg

d'urgence: +49 761 19 240

2. Identification des dangers

Classification

Phrases-R: Inflammable.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique (préparation)

Isolation

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-661-7	67-63-0	alcool isopropylique, propane-2-ol	15 - 20 %	F, Xi R11-36-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Changer les vêtements imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie





conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Date d'impression : 26.02.2009 Code du produit : 1720-x000 Page 2 de 5

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2), mousse résistante à l'alcool. Jet d'eau en aspersion.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas inspirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Recueillier dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Conserver à l' écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Information supplémentaire

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Substances à éviter: Agents oxydants.

Information supplémentaire

Protéger contre : forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire.

Température de stockage conseillée : +10°C - +30°C

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	-	-		VME (8 h)	
		400	980		VLE (15 min)	





conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Date d'impression : 26.02.2009 Code du produit : 1720-x000 Page 3 de 5

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Ne pas inspirer les vapeurs.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de : ventilation insuffisante.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: FKM (Caoutchouc fluoré).

Caoutchouc butyle. NBR (Caoutchouc nitrile).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique : liquide
Couleur : jaune clair
Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 9 DIN 19268

Modification d'état

Point d'ébullition : 79 °C
Point d'éclair : 29 °C

Dangers d'explosion

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air.

Limite inférieure d'explosivité : 2,0 * vol. %
Limite supérieure d'explosivité : 12,0 * vol. %
Pression de vapeur : < 41 * hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur : < 225 * hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C) : 0,92 - 0,98 g/cm³
Hydrosolubilité : très soluble.
Viscosité cinématique : > 7 mm²/s

(à 23 °C)

Durée d'écoulement : < 15 s (4mm) 4 DIN EN ISO 2431

(à 23 °C)

Autres données

Température d'inflammation : > 425 * °C

Les données se rapportent au solvant.





conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Date d'impression: 26.02.2009 Code du produit : 1720-x000 Page 4 de 5

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter

Réagit avec les : Agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiquë

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: > 2.000 mg/kg

Espèce: rat.

Effets corrosifs et irritants

Effet irritant sur la peau : non irritant. Effet irritant sur l'oeil: irritant.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

Données empiriques sur l'action sur l'homme

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

Information supplémentaire

Le produit n'a pas été vérifié. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Le produit n'a pas été vérifié.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets-Produit

DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU: 1987 ADR/RID classe: 3

Panneau d'avertisement

ADR/RID Groupe d'emballage : Ш

Nom d'expédition

ALKOHOLE, entzündbar, n.a.g.

Transport maritime

No. ONU: 1987 IMDG-Code: 3



Renfert GmbH

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Isofix 2000 1720-0000 / 1720-2000

Date d'impression : 26.02.2009 Code du produit : 1720-x000 Page 5 de 5

Marine pollutant : no IMDG-Groupe d'emballage : III

Nom d'expédition

ALCOHOLS, n.o.s.

Transport aérien

ONU/ID No. : 1987
ICAO/IATA-DGR : 3
ICAO-Groupe d'emballage : III

Nom d'expédition

ALCOHOLS, n.o.s.

(Water-Propan-2-ol-mixture)

15. Informations réglementaires

Etiquetage

Phrases-R

10 Inflammable.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases-S

07 Conserver le récipient bien fermé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. .

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 20 % (190 g/l)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

M 017 Lösemittel (BGI 621)

M 004 Reizende Stoffe / Ätzende Stoffe (BGI 595)

16. Autres données

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

10 Inflammable.

Facilement inflammable.

Irritant pour les yeux.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)